

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARM

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°254/2022

A l'Entreprise BAGECI SARL

Après avoir reçu le Contrat du marché n°T04/CGPMP/PROGOU/3/P.TSH/2021, conclu avec la Province de la Tshopo, pour un montant total hors taxe de dollars américains trente un mille huit cent quarante-quatre, vingt centimes (USD 31.844,20) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 13/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i